

Généa-89 (Yonne)

ISSN 0184-1998

N° 126 avril, mai, juin 2010—8 €

Dans ce numéro

Migrants à Lézennes
Recrutement forcé à Courson



Photo : Église de Lézennes
Cliché R. T.

Revue DE LA SOCIÉTÉ
GÉNÉALOGIQUE.
DE L'YONNE

Supplément de la revue bourguignonne
« Nos Ancêtres et Nous »

Editorial

Il nous arrive d'être interpellés par la lecture des forums de discussion. Ainsi, sur GenYonne, le 7 février 2010, on pouvait trouver :

« Nous lisons régulièrement sur la liste que tel mariage recherché n'a pas été trouvé sur les tables : paroissiales, cantonales ou site de la sgy. Or si les BMS de l'Yonne ne sont pas encore tous en ligne je me rends déjà compte du nombre de mariages trouvés dans les registres et inexistant dans les tables !! Je ne parle pas d'un acte "manqué" car illisible ou bien caché, je parle d'oublis (comment le dire autrement ?) en plus grand nombre !

Mes deux derniers exemples : sur Briennon, dont j'ai la table cantonale, les mariages sont censés commencer en 1660 : or j'en ai notés, et pour mon ascendance uniquement, à partir de 1613 !! Sur Epineau-les-Voves les mariages de la table cantonale commencent en 1668, alors que dans les registres il y a 32 pages de mariages ininterrompus de 1625 à 1667 !!

Comment l'expliquer ? Si quelqu'un possède la table communale d'Epineau et peut vérifier ? Je préférerais avoir tort !!

Ceci étant j'ai compris que les tables sont plus qu'imparfaites et ne doivent servir que d'orientation ! Qu'en pensez vous ? Thierry Sapin¹ »

Dans sa conclusion, monsieur Sapin, adhère à SGY depuis très longtemps, qui à défaut de participer à la campagne de relevés a du moins pu la suivre et apprécier l'effort fourni par nos adhérents qui se sont investis dans cette tâche ingrate, redécouvre ce qui est inscrit en tête de chacune des tables qu'il possède : « ...nos tables de mariages ne sont en aucune façon des substituts de registres paroissiaux, dispensant l'utilisateur de se reporter aux actes originaux ; ce ne sont que des aides permettant de repérer aisément, dans les registres ou dans les microfilms substitutifs, tous les actes de mariages concernant une lignée ».

Chacun des co-auteurs de notre relevé des mariages de l'Ancien Régime, qui forme un ouvrage important et impressionnant, sait que ce travail collectif est imparfait, qu'il faut y revenir. Ceux qui ne peuvent plus s'y investir espèrent que d'autres viendront combler les lacunes qu'ils laissent dans leurs propres relevés.

Les causes de ces lacunes peuvent être nombreuses. Si l'on exclut d'emblée la volonté délibérée de rendre un travail imparfait, il reste le manque de compétence en paléographie (monsieur Le Clercq s'est attiré des rancunes tenaces en refusant à la publication des travaux trop imparfaits), l'étourderie et le manque d'organisation (travailler pendant des heures sur un coin de table d'une mairie exiguë et très fréquentée où il faut jouer des coudes et de la voix pour capter l'attention d'un secrétaire de mairie surchargé de tâches diverses n'est pas si simple). Il y a aussi d'autres causes indépendantes de la meilleure volonté : un registre a pu être classé en TME après microfilmage et avant relevé, ou, déjà classé en TME, ouvert pour le microfilmage sans être autorisé à d'autres consultations ; retrouvé après avoir été oublié un temps chez un restaurateur ; récupéré dans une vente publique après avoir été détourné par un particulier...

Quelles qu'en soient les raisons, reste que nos tables ne sont pas parfaites, nous en convenons tous. La mise en ligne des documents numérisés des AD89 vient donner un coup d'accélérateur aux corrections qui nous arrivent. Elles sont enregistrées sur le site dès que le webmaster en trouve le temps et reportées sur l'édition en préparation des tables cantonales² (voir les numéros d'édition dans l'achevé d'imprimé de nos livres).

Ceci dit, je profite de ce coup de projecteur pour souligner l'intérêt d'un travail collectif, coordonné, patient, poursuivi avec persévérance et méticulosité, toutes qualités qui ne sont plus très en vogue dans la société actuelle. Je demande à nos adhérents de continuer à faire preuve de ces mêmes qualités pour prolonger le travail entrepris et s'atteler à l'indexage des vues d'abord, au relevé intégral des patronymes cités dans les actes ensuite, en espérant que la SGY saura continuer à fédérer les bonnes volontés et se donner les moyens de faire connaître à tous les fruits de ce vaste labeur. C'est dans une structure rassemblant les efforts de tous que chacun pourra mieux progresser.

Pour ma part, je serai très attentif aux propositions que nous fera bientôt la commission qui s'est constituée lors de l'AG³, soit en engageant la SGY dans un partenariat⁴ avec les AD, soit de développer ses propres actions en toute indépendance, l'un n'excluant pas l'autre. Je m'attacherai à trouver une ligne qui préserve les acquis du travail de l'Association depuis trente ans, sachant que l'immobilisme n'est pas le meilleur moyen de garantir cette préservation.

Société Généalogique de l'Yonne

27/4 place Corot

89000 – AUXERRE

(03.86.46.90.60 (répondeur et fax)

<http://www.sgyonne.org>

¹ A ce jour, les corrections que monsieur Sapin a pu apporter à nos tables après consultation des vues numérisées ne nous sont pas encore parvenues.

² Après avoir sollicité sans succès quelques adhérents, nous attendons avec impatience qu'un volontaire prenne cette tâche en charge comme nous en avons déjà fait la demande dans un précédent numéro de Généa-89.

³ Voir le compte-rendu de l'AG page 95 de ce numéro.

⁴ Une rencontre entre la Commission de réflexion et Monsieur le directeur des AD-89, programmée pour le 17 mai 2010, aura eu lieu lorsque vous lirez ces lignes.

Migrants du 19^{ème} siècle à Lézennes : Les étrangers recensés en 1851

par Françoise BOTTE

Si les familles PALACH (famille originaire du Tarn - voir Génée-89 numéro 110, deuxième trimestre 2006) et PISSIS (famille originaire du Puy-de-Dôme - voir Génée-89 numéro 118, avril-mai-juin 2008), que j'ai déjà présentées dans le cadre des migrants, ont été identifiées grâce aux registres d'état civil, ces dernières sources ne font pas apparaître les personnes n'ayant vécu que peu de temps dans le village. Quelques-unes de celles-ci peuvent être identifiées grâce aux recensements. Celui de 1851, s'il ne donne pas d'informations quant au département de naissance des habitants, nous renseigne sur les étrangers domiciliés dans la commune.

Ce recensement fait état de 24 étrangers alors que le village affiche 720 habitants, soit 3,33% de la population. La Belgique, qui compte 21 résidents dans la commune, est la nation la plus représentée. Les trois autres étrangers sont d'origine espagnole, savoyarde (la Savoie n'étant pas, à cette époque, rattachée à la France, ses ressortissants sont considérés comme étrangers) et bavaroise.

Les Belges

Victor BÉQUARE, employé au chemin de fer, 37 ans, et sa femme Marie Augustine BRÉNOT, 34 ans. Ils ont 3 enfants : Victor Joseph, 6 ans, François Joseph, 5 ans et Marie Augustine¹, 2 ans. Les parents sont de nationalité belge alors que les enfants sont français. Ils habitent la rue Sauterot et celle de Vireaux.

Jean STRACKMANN, manouvrier 25 ans, belge. Il habite la rue du Bas du Pays avec sa femme, Albertine ARBINET, 21 ans, qui est française.

Charles STRACKMANN, manouvrier, 24 ans, belge. Il habite la même rue que le précédent avec sa femme Julie NEY, 20 ans, et leur fille, Louise, 8 mois, qui sont toutes deux françaises.

Dieudonné RYTERS, charpentier, travaillant au chemin de fer, 56 ans, son épouse, Joséphine DORNERY 42 ans, et leurs 4 enfants habitent rue du Four ou des Fossés aboutissant sur la Route. Sur les 4 enfants, 3 sont belges comme les parents : Appoline, 19 ans, André, 17 ans, Dieudonné, 9 ans ; seul le dernier, Henri², 4 ans est français.

Charles EDME, ouvrier travaillant sur le chemin de fer, 41 ans, belge ainsi que son épouse, Augustine GOETZ, 24 ans ; leurs deux enfants, Charles, 4 ans et Philibert, 2 mois, sont français. La famille habite rue de la Harpe.

François BAUDELEY, domestique de Monsieur SEAKENN³, 43 ans, belge tout comme Élixa BAUDELEY, sa femme, 40 ans. Ils demeurent dans la rue d'En Haut du Village.

Isidore SALEMBIER, manouvrier travaillant au chemin de fer, 27 ans, belge ; son épouse, Marie HUMBERT, 21 ans est française. Comme le ménage précédent, ils sont domiciliés dans la rue d'En Haut du Village. C'est à Lézennes que ce couple s'est marié, le 28 février 1851. Leur acte de mariage nous apprend que l'épouse est native de Chazelle-l'Écot, commune de Fontangy en Côte d'Or alors que le mari est né à Essaimbourg, province de Hainaut en Belgique.

¹ Née à Lézennes, elle figure dans la table des naissances, à la date du 25 novembre 1849, sous cette forme : BECQUART Marie Justine.

² Un Pierre Joseph REITERS figure dans la table des naissances de la commune à la date du 15 octobre 1849.

³ Ce monsieur ne figure pas dans le recensement.

Adolphe SIMAL, maréchal employé au chemin de fer, 34 ans, demeure Route Nationale, avec Thérèse Philippine VERVAET, sa femme, 30 ans, Émile SIMAL, leur fils, 11 ans, Caroline SIMAL, leur fille, 10 ans. Ils sont tous quatre de nationalité belge et logent leurs deux compatriotes suivants.

Léopold LAMBOTTE, commis employé à l'administration du chemin de fer, 21 ans, belge, demeurant Route Nationale.

Constantin VONUTOCHE, scieur de long pour le chemin de fer, 30 ans, belge, demeurant Route Nationale.

Gustave ABREMOUT (ou ABRE-MONT), employé à l'administration du chemin de fer, 33 ans, belge, demeure Route Nationale, avec son épouse, Julie HUGOT, 21 ans, d'origine française.

L'Espagnol

Jean COIVA (COIVAT – COIVACHE, voire QUOIVA), boucher et charcutier, 66 ans, époux de Marie FAILLOT, 74 ans, française. Ils demeurent rue de la Harpe. Déjà présent au recensement de 1836, il fait souche à Lézennes. Margueritte ARNON, leur domestique, une veuve de 62 ans, vit avec eux.

Le Savoyard

Amédée BAUDIER, carrier tailleur de pierre, 45 ans. Sa femme, Marie ROCHE 50 ans et leurs 2 enfants : Archimède 19 ans et Adélie 17 ans, nés à Lézennes, sont français. Ils habitent Route Nationale. Vit avec eux, Edmond Antoine COCHOIS, 27 ans, employé à la Société PICQ, BÉNIER et Compagnie. Il fait souche à Lézennes.

Le Bavarois

André VETTER (ou WETTER), manouvrier, 35 ans. Il habite la rue du Bas du Pays avec sa femme Thérèse HÉRARD, 22 ans, et leur fille, Octavie, 3 mois. Ce couple s'est marié à Lézennes le 9 avril 1850. L'épouse est native de Marcenay en Côte d'Or ; quand au mari, il a vu le jour à Bobenheim sur le Rhin, canton de Frankenthal, département de Donnersberg en Bavière [actuellement Land de Rhénanie-Palatinat]. L'enfant est né à Lézennes le 8 janvier 1851 et elle est déclarée sous les prénoms de Marie Célestine. Il ne semble pas que ce couple ait fait souche à Lézennes.

Pourquoi tant d'étrangers au village cette année-là alors que le recensement de 1872, lui, ne donne que des Français ? Et pourquoi, ces étrangers sont-ils majoritairement de nationalité belge ? Or, nous constatons que, sur les onze chefs de familles de cette nationalité, huit travaillent pour le chemin de fer, dont la première ligne à entrer en service en France a été Paris-Lille. Les travaux de celle-ci ont donc été réalisés par des entreprises du Nord de la France, entreprises qui vont ensuite soumissionner pour les autres lignes de chemin de fer, en particulier pour la ligne du PLM (Paris-Lyon-Méditerranée), et se déplacer avec leur personnel, recruté essentiellement dans la région de leur siège. La portion de cette ligne, située sur la commune de Lézennes, a été construite, approximativement, entre 1844 et 1851. C'est donc vraisemblablement la raison pour laquelle il y a tant de ressortissants belges recensés en 1851.

Remerciements : A Georges RIBEILL, spécialiste du chemin de fer dans l'Yonne, qui m'a donné l'explication sur l'origine des travailleurs belges.

*Sources : Recensement aux Archives Départementales de l'Yonne sous la cote 7 M 2 98
État civil à la mairie de Lézennes.*

Lorsque le curé de la paroisse décède, l'enregistrement des actes peut en pâtir par Louis Gillot, SGY 337

Je trouve dans mes ascendants :

SIMONET Marie Jeanne, née le 21/02/1772 à Levis (89), décédée le 11/01/1837 à Leugny (89), épouse le 12/11/1812 à Leugny (89) Pierre CHOCAT.

Incidentement, j'ai découvert pour cette aïeule un acte de sépulture à Levis, daté du 23 mai 1772, alors qu'elle avait... trois mois !

On pourrait penser alors qu'une sœur lui a rapidement succédé à qui aurait été attribué le même prénom. Des recherches effectuées sur les paroisses de Levis, Leugny et Ouanne (susceptibles d'accueillir cette branche familiale) ne m'ont permis de découvrir sur Levis que les frères et sœurs ci-après : Catherine née le 28 septembre 1774, Thérèse le 16 mars 1778, Jean Baptiste Marien le 19 avril 1780, et Edme le 23 mai 1782. L'utilité de poursuivre ne m'a pas paru nécessaire.

On constate que l'acte de mariage de 1812 indique que Marie Jeanne était âgée de 40 ans (née sans doute vers 1772), ses parents étant originaires de Levis.

On relève par ailleurs dans son acte de décès de 1837 (même si elle n'est prénommée que « Marie ») qu'elle est âgée de 64 ans (née sans doute aux environs de 1773).

Quelques remarques m'amènent à douter de la véracité de l'acte de sépulture du 23 mai 1772 :

- ce document lui donne un âge de 15 jours alors qu'est indiquée dans le texte sa date de naissance précise, 21 février 1772, qui détermine donc un âge de 3 mois (mais ceci n'est pas très important).

- il est précisé que le vicaire de Thury qui a célébré les obsèques « a omis l'acte de sépulture selon ce qui a été déclaré par les assistants ». Cette omission est donc réparée par BOULET, nouveau curé de Levis. En effet, on doit noter pour ce dernier point qu'est décédé à Levis, le 28 mars 1772, messire Joseph MARCEL, curé de Levis (lequel avait enregistré le baptême de Marie Jeanne le 21 février 1772). Avant son décès, il n'était plus intervenu que pour enregistrer, à la suite du baptême de Marie Jeanne (et sur la même page), ses deux derniers actes : un décès le 20 février et un baptême le 24 février... *ce dernier curieusement concernant une fille prénommée aussi Marie Jeanne (BREUILLÉ).*

Je pense, pour ma part, que le nouveau curé qui ne connaissait peut-être pas particulièrement la famille SIMONET s'est inspiré, pour la régularisation de l'acte de décès, de l'état civil figurant dans l'acte de baptême... et qu'il s'est trompé de Marie Jeanne. Et comme les mentions marginales d'état civil n'existaient pas encore, l'erreur n'a jamais fait surface.

Répertoire des familles étudiées (édition année 2009)

Le Répertoire des familles étudiées (édition année 2009) est disponible :

Un volume 288 pages. 9 500 lignes regroupant les patronymes étudiés par environ une centaine de nos adhérents.

C'est un outil indispensable pour mettre en relation ceux qui effectuent des recherches sur les mêmes branches familiales. **12 €**

- Vous pouvez adresser vos commandes au 27/4 place Corot à Auxerre. -

Recrutement forcé à Courson

Par R. Timon

En consultant les minutes notariales déposées aux Archives départementales d'Auxerre, une de nos adhérentes a trouvé [AD89 3 E 60/25] et transcrit l'acte ci-dessous dont le sujet un peu inattendu nous a semblé mériter d'être développé.

Le cadre général :

Sous l'Ancien Régime, l'armée royale est une armée de métier, alimentée par le volontariat, par les sergents recruteurs (jusqu'en 1762) et, à partir de 1688, par les milices provinciales sur la base d'un homme par paroisse pour un service de 3 à 6 ans.

« Une fois revêtu l'habit militaire, la recrue passait aux ordres du sergent de compagnie à laquelle elle était affectée. Le soldat perdait son nom et recevait de son chef un surnom qui aidait celui-ci, la mémoire parfois défaillante, à le reconnaître. Le premier soldat de la seconde ligne s'appelait ainsi dans tel ou tel régiment Fanfan, Bois sans Soif, Fleur d'Épine ou Vive l'Amour. Qu'il vienne à mourir ou à disparaître pour quelque autre raison, son remplaçant relevait le surnom. »¹

On peut voir au Musée de l'Armée² une grande enseigne de plus de 2 m de hauteur qui faisait partie du matériel utilisé par les sergents recruteurs pour enrôler des volontaires dans les régiments du roi.

Elle représente un grenadier du régiment Royal suédois. L'uniforme est flambant neuf ; les détails sont soignés : le vêtement signe alors une appartenance sociale, et est un argument non négligeable pour convaincre les candidats au recrutement.

Ce panneau fait partie d'une paire ; ces enseignes encadraient la porte de la taverne où le sergent recruteur tenait ses quartiers, le temps de la foire ou du marché. Le matériel de recrutement est attesté depuis la deuxième moitié du XVII^e siècle. Les affiches, en particulier, énumèrent souvent les avantages accordés aux soldats par le régiment.

Dans les armées d'Ancien Régime, le recrutement est une entreprise privée confiée aux capitaines, propriétaires de leur compagnie. Ceux-ci reçoivent une commission du roi et une somme d'argent pour rassembler un effectif déterminé. L'engagement volontaire reste le principe de base. Les critères se limitent à l'âge (plus de 16 ans) et en principe à la taille. La nouvelle recrue reçoit une prime « l'argent du roi », versée en partie au moment du recrutement et le solde lorsqu'il arrive au corps.

La saison la plus propice au recrutement se situe en hiver, quand les activités ralentissent. En période de disette, les volontaires ne demandent que le pain quotidien, en période faste, les candidats peuvent négocier leur robustesse ou leurs aptitudes militaires. Les campagnes fournissent le gros du contingent mais les petits-métiers et les artisans sont proportionnellement plus nombreux dans les armées

que dans la population civile. À l'échelle du royaume, Paris, les provinces frontalières de l'est et du nord, pouvoient plus que les autres à la demande.

Lorsque le nombre des volontaires n'est pas atteint, d'autres moyens sont employés. La presse³ qui s'assimile à une rafle est interdite mais le racolage, s'il est déconseillé par Louvois, reste toléré. Le recruteur s'installe sur les foires et dans les cabarets, lieux où il peut facilement duper, voire forcer les jeunes gens naïfs. Dans les armées du roi, les effectifs réels atteignent rarement les objectifs annoncés. Lors des revues, les capitaines usent des passe-volants (un soldat présenté plusieurs fois) pour combler les rangs. Les ordonnances royales tentent d'agir en améliorant la condition du soldat. La construction de l'hôtel royal des Invalides participe à cet effort. À partir de 1667, les troupes et leur matériel sont contrôlés par un corps d'inspecteurs nommés par le roi.

En 1688, au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, Louvois institue la milice royale. Il s'agit d'une forme atténuée de conscription organisée au niveau des paroisses. Les miliciens sont désignés par tirage au sort parmi les célibataires de 18 à 40 ans, à l'exception des catégories exemptées. Le recours à la milice reste provisoire sous le règne de Louis XIV.

À partir de 1726, la milice devient permanente et correspond à six années de service.

La désertion pose un réel problème aux armées d'Ancien Régime. Elle est liée aux méthodes de recrutement forcé mais aussi aux retards de solde, aux disettes ou à une discipline trop sévère. Elle est, également, le fait des « billardeurs » qui désertent leur régiment pour un autre à la recherche d'un avantage financier ou simplement d'un habit neuf.

En 1682, le premier registre donnant le signalement des déserteurs est publié à l'attention des autorités militaires. Depuis l'ordonnance royale de 1635, la désertion est passible de la peine de mort ; dans les faits, la peine capitale est commuée en condamnation aux galères. Le monde civil montre peu de considération pour le métier des armes et l'opinion publique n'assimile pas la désertion à une trahison ou à une lâcheté. En 1770, un auteur de théâtre, Sedaine, met en scène pour la première fois un militaire qui devient un héros populaire, ceci dans le rôle titre d'une pièce intitulée *Le Déserteur* !⁴

¹ D'après Jean-Pierre BERTRAND « La Vie quotidienne des soldats de la Révolution » (éd. Hachette)

² Hôtel des Invalides -

³ En Angleterre, enrôlement forcé des matelots. « La plus grande différence que j'observais entre la presse et les classes [établies pour les matelots en France], c'est que l'une est une servitude passagère, et que l'esclavage des autres n'a point de terme. » [RAYNAL, *Histoire philosophique et politiques des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*]

⁴ Musée de l'Armée - Hôtel des Invalides, 129 rue de Grenelle - Paris

Les déclarations de MARTIN et LAROUSSE¹

Un jour de janvier 1711, deux habitants d'Andryes, MARTIN et LAROUSSE se présentent devant le notaire de Coulanges-sur-Yonne, et lui demandent d'enregistrer ce qui suit² :

[L'an] 1711, le 13^e jour du mois de janvier [mardi], à Coulanges-sur-Yonne, après-midi, par-devant et au bureau du notaire royal soussigné, sont comparus en personne, Etienne MARTIN³ et Louis LAROUSSE⁴, tous deux manouvriers demeurant à Andryes, lesquels m'ont dit et remontré que samedi dernier 10^e des présent mois et an, revenant de leur travail à couper du bois, dans un bois appartenant à monseigneur D'AGUESSEAU⁵, procureur général

du Roi, seigneur de Coulanges-les-Vineuses, le Val-de-Mercy et autres lieux ; lequel bois, est auprès du dit lieu du Val-de-Mercy, d'où, s'en retournant en leurs maisons, audit Andryes, distants de cinq lieues l'un de l'autre, afin par le moyen du peu d'argent que leur travail et journée leur avaient produit, de souper avec leurs femmes et familles, qui n'est que trop grande ayant chacun trois enfants, outre que la femme du dit Martin est encore enceinte de plus de huit mois et étant auprès du bourg de Courson, dans le grand chemin du dit lieu à la ville d'Auxerre, sur les trois heures du soir, ils eurent à rencontrer le nommé DE SERAIN⁶, fils, ci-devant demeurant audit Courson, se disant officier d'infanterie, lequel assisté de deux soldats.

Le dit DE SERAIN avec ses deux soldats, armés chacun d'un fusil et d'un pistolet, diront aux dits MARTIN et LAROUSSE en faisant armes bas sur eux : « Allons Bougres, demeurez là et si vous passez, cela, nous allons vous casser les jambes à coups de fusils. » Ce qui les avait obligé de s'arrêter aussitôt. Et de leur dire : « messieurs ne nous tuez pas. Nous sommes deux pauvres mercenaires chargés de tailles et de grosses familles. Nous venons de gagner journées pour essayer de leur avoir du pain. »

Ce que n'ayant pas, le dit DE SERAIN et ses dits soldats, aucunement voulu écouter, au contraire, auraient répliqué : « Vous êtes de bons bougres, allons marchez, de par le Roy. Il a besoin d'hommes et nous avons carte blanche. ». Jurant et blasphémant le saint nom de Dieu, en bourrant les dits MARTIN et LAROUSSE de plusieurs coups de bout de fusil, les auraient emmenés avec le nommé Claude JOIGNEAU⁷ du dit Andryes, dans le dit bourg de Courson, où ils les firent monter dans un grenier, ou une chambre haulte, fort obscure où étaient trois autres particuliers qui étaient un maçon et deux autres qui apparemment avaient aussi été pris de par [fin de ligne déchirée] auxquels MARTIN et LAROUSSE après leur avoir mis à chacun des menottes et avoir mené et fait sortir ledit Claude JOIGNEAU l'ayant trouvé trop « vieil et caducque ». Là commandèrent qu'on ne les laissa point manquer d'eau afin de se rafraîchir pour pouvoir partir

¹ AD89 3 E 60/25 – transmis par Edith Gaucher, le 22 juillet 2009.

² Pour la facilité de lecture, la ponctuation a été rétablie et l'orthographe modernisée.

³ Etienne MARTIN, de Fleury, épouse à Andryes le 30/01/1704, Pierrette DUFOUR, de Billy-sur-Oisy (58) ; veuf, il se remarie, toujours à à Andryes, le 14/12/1718, avec Marie HYTIER, fille de Jean et de Madeleine MASSON.

⁴ Louis LAROUSSE épouse à Andryes, le 28/11/1702, Madeleine VERAIN.

⁵ Monseigneur D'AGUESSEAU n'apparaît que marginalement dans l'Yonne. Il ne laisse guère de traces dans les actes paroissiaux de la région ; ce qu'on en sait est extrait du Dictionnaire de l'Yonne : AGUESSEAU Henri François, ° Limoges (87), 1668 ; † Paris (75), 1751.

Fils d'Henri & Claire Le Picart de Perrigny. S^r de Fresnes ; magistrat, chancelier de France (1717-1750). Janséniste et Gallican, s'oppose à Louis XIV lors de la publication de la bulle *Unigenitus* ; combat le système Law, disgracié (1718), rappelé (1720), exilé par le C^{al} Dubois (1722), rappelé à nouveau (1737).

Il épouse (1694) Anne Lefèvre, f. d'André, S^r d'Ormesson, & Eléonore Le Maître de Belle Jaumme.

Il possède la terre de Coulanges qu'il vend à Jean Contant (1712). « *Symbole et guide de la bourgeoisie du XVIII^e s., esprit réformateur, il précède le mouvement révolutionnaire.* » [U.]

= *Œuvres* [...] publiées par l'abbé André (1759-1789, 13 vol.) - *Avis* [...] sur la révocation de la déclaration du Roi du 7 mars 1692 [...] (sur la présomption de noblesse établie en faveur des biens des églises) - *Discours* [...] - *Traité de l'autorité des rois touchant l'administration de l'Église* (1700) - *Discours* [...] à MM de la Chambre de Justice, en leur annonçant la suppression de cette chambre (1717).

[D, U, BN]

Notons cependant encore la trace d'un acte de donation (AD89 1 B 29) : Le 25 septembre 1694, il reçoit un don de sa tante Marie DAGUESSEAU, veuve de Claude HOUSSET, seigneur d'Houssay.

⁶ DE SERAIN (ou DESSERIN) : Le patronyme est fréquent à Coulanges-la-Vineuse, rare dans les autres cantons. En absence d'autres détails, il ne nous est pas possible d'identifier le personnage.

⁷ Claude JOIGNEAU épouse à Andryes, le 22/11/1701, Edmée DUFOUR, de Billy-sur-Oisy (58) ; veuf, il se remarie à Andryes le 20/06/1718 avec Marguerite RAQUIN, elle-même veuve d'Edme CHANCY.

On peut supposer qu'en 1711, ils étaient âgés tous trois d'une trentaine d'années.

[On trouve aussi Claude JOIGNEAU, fils de feu Claude et de Gabrielle BERSUAT, qui épouse à Charentenay le 17/11/1705, Marguerite DAUTIN, fille de Jacques et de feu Perrette DURET.]

la dite nuit. Ce que, oui par iceux, MARTIN et LAROUSSE auraient prié et demandé en grâce au dit DE SERAIN de ne les point faire partir qu'auparavant ils n'eussent fait savoir leurs départs à leurs femmes et pauvres familles afin qu'elles n'en fussent point en peines à quoi icelui DE SERAIN leur aurait dit « Il faut donc que vous me donniez vos engagements. » et un moment après serait survenu, en autre part dans le dit endroit sombre, à eux inconnu et qu'ils croient pouvoir être notaire lequel écrivit, après que le dit DE SERAIN eut dit aux dits MARTIN et LAROUSSE « puisque vous voulez avertir vos femmes et familles que vous êtes ici, dites moi donc vos noms tous les deux. » A quoi tous tremblants lui déclarèrent l'un Pierre DESBOUY et l'autre Edme VÉRAIN et ensuite le dit par. notaire fit signer deux témoins au bas de ce qu'il avait écrit.

Après quoi le dit DE SERAIN fit délier et ôter les fers des mains des dits MARTIN et LAROUSSE et après les avoir gardés dans le dit endroit jusqu'au surlendemain lundi dernier, qui était hier, sur les cinq heures du soir, les en fit sortir sous la charge de revenir dans les huit jours ou de lui amener chacun un bon homme pour tenir lieu de leurs personnes avec de grosses menaces au cas qu'ils y manquassent, contre lequel acte ou un engagement ainsi fait nuitamment par force et violence, les dits MARTIN et LAROUSSE m'ont déclaré qu'ils faisaient toutes protestations requises et nécessaires de se pourvoir en ce lieu contre icelui ainsi qu'ils seront conseillés dont ils m'ont requis acte pour leur servir et valoir en temps et lieu ce que de raison.

En présence de M^e Louis DUFOUR, marchand, demeurant au dit Andryes, de présents au dit Coulanges-sur-Yonne et Pierre HOLLIER, aussi marchand de bois, demeurant au dit Coulanges-sur-Yonne, lesquels MARTIN et LAROUSSE ont déclaré ne savoir signer, de ce requis et interpellés et sera contrôlé.

LAMESME, notaire, HOLLYER, DUFOUR.

Contrôlé à Coulanges-sur-Yonne, le 14 janvier 1711, reçu 17 sols.

NEE

Analyse critique du document :

Sous l'Ancien Régime, le recrutement est une réalité qui dut alimenter bien des conversations, susciter bien des rumeurs. Si Louvois fut obligé d'établir des règles, c'est que des abus furent commis par les sergent-recruteurs. L'imagerie populaire a transmis du sergent-recruteur le portrait d'un joyeux luron, bon vivant, qui entraîne les recrues encore hésitantes dans des beuveries et profite de leur griserie pour faire signer l'acte d'engagement, devant des témoins prêts à rappeler au jeune soldat qu'il avait bel et bien lui-même, de son plein gré, donné sa signature au cas où, trop éméché, il l'aurait oublié ou le contesterait.

Les faits qui sont relatés ici vont bien au-delà de l'enjôlement, ils sont révoltants et répréhensibles. On peut s'interroger sur l'efficacité de telles méthodes de la part d'un sergent-recruteur : si la contrainte peut fonctionner et faire illusion à une ou deux reprises, sur un grand nombre de cas, les langues vont se délier, la rumeur va courir et les recrues contraintes pourront déposer plainte et annuler leur engagement.

On doit reconnaître un certain sang-froid aux deux protagonistes de cette histoire : victime d'un agent recruteur aux abois, au moment crucial, lorsque tout peut basculer pour eux, ils ont la présence d'esprit de donner de faux noms, ce qui invalidera l'acte et éteindra tout recours de la part du recruteur trop peu scrupuleux.

Au reste, ce sergent recruteur n'est pas clairement nommé ; l'identité du prétendu notaire qui a fait signer l'acte n'est pas mieux précisée. Le lieu de détention reste vague « un grenier, ou une chambre haute, fort obscure [du bourg de Courson] ». Des différentes personnes présentes dans ce grenier « trois autres particuliers qui étaient un maçon et deux autres », nous ne saurons rien de plus. Seul Claude JOIGNEAU est précisément mentionné.

La déclaration des deux compères qui nous est parvenue est faite devant notaire, homme tenu à la discrétion. Ils déclarent bien « qu'ils faisaient toutes protestations requises et nécessaires de se pourvoir en ce lieu contre icelui ainsi qu'ils seront conseillés ». En effet les faits justifient le dépôt d'une plainte qui pourra être instruite en justice et donner lieu à enquête et poursuites. Cependant, rien n'indique que la plainte ait été effectivement déposée.

Ces restrictions conduisent à une autre lecture des faits : à la fin de leur semaine, MARTIN, LAROUSSE et JOIGNEAU se sont payé un peu de bon temps, ont fait la fête dans les caves de Courson ou Coulanges. JOIGNEAU, plus responsable, plus libre de ses mouvements ou plus impécunieux a filé le premier de son côté. MARTIN et LAROUSSE, après être dégrisés, le mardi, ont cherché le moyen de réparaître dignement devant leurs épouses respectives et ont décidé que l'affaire méritait de se présenter chez un notaire pour obtenir une sorte de certificat de bonne et honorable vie. Le notaire a enregistré leur déclaration sans la commenter, comme il se doit. Il leur en a coûté 17 sols d'enregistrement plus le prix de rédaction de l'acte sur papier timbré, moyennant quoi, ils ont pu exhiber une preuve de leur aventure un peu rocambolesque.

Quelle que soit la version retenue : un sergent-recruteur malhonnête ou des fêtards repentis, on peut, dans tous les cas, conclure que la nature humaine a bien des faiblesses.

Icaunais de Seine-et-Marne

par Jean Cousin

PAUL Emile Gustave

Né le 20/09/1884 à **Passy (89)**, demeurant Paris 2^e, valet de chambre. Fils de feu Paul Emile, et de GRENET Anna. Dispensé : « Fils aîné de veuve ». Décédé le 09/07/1921 à Paris 15^e [Source : registres matricule du bureau de Fontainebleau - classe 1904 (AD77 – 1R1300)]

TRUCHY Georges Léon

Né le 10/11/1884 à **Gron (89)**, demeurant à Corbeil (91), cuisinier. Fils de Louis Alexandre, et de MEUNIER Delphine Amélie. Marié le 21/12/1907 avec GODARD Gabrielle Louise, demeurant à Paris 17^e. Ajourné en 1905. Décédé le 16/10/1918 à Gron (89). [Source : Registre matricule du bureau de Fontainebleau, classe 1904 (AD77 – 1R1300)]

PAYMAL Léon Henri

Né le 04/03/1884 à **Auxerre (89)**, demeurant à Saint-Mammès (77), charpentier de bateaux. Fils de Léon Frédéric, et de TOUCHARD Maria. Décédé le 07/08/1929 à Boissise-le-Roi (77). [Source : Registre matricule du bureau de Fontainebleau (77), classe 1904, fiche n° 722 (AD77 - 1R1301)]

MARAZIN Adolphe

Né le 24/03/1884 à **Fouchères (89)**, demeurant à Montereau (77), facteur des Postes. Fils de Gustave, et de HAMARD Ambroisine. Incorporé le 10/10/1905 au 4^e régiment de hussards, matricule n°2827. Réformé n°2 le 14/02/1907 par la commission spéciale de Coulommiers : « Endocardite ». Réside le 12/07/1911 à Saint-Thibault (77). Reconnu apte au service auxiliaire par le conseil de révision de la classe 1915. Affecté à la 5^e compagnie d'ouvriers d'artillerie, arrivé au corps le 25/05/1915. Classé dans le service armé, le 24/07/1915, par la commission de réforme d'Orléans. Affecté au 131^e régiment d'infanterie, arrivé au corps le 03/10/1915. Blessé le 05/02/1916 dans la forêt d'Argonne : « Plaie à la main gauche par éclat de grenade ». Réformé temporairement, 2^e catégorie, le 28/09/1916, et proposé pour une gratification de 8^e catégorie, par la commission de réforme de Limoges : « Amputation des 3^e, 2^e, et du corps de la 1^e phalange de l'index gauche, suite de blessures par éclat de grenade (blessures de guerre) ». Admis le 25/01/1917 à la gratification de 8^e catégorie. Rayé des contrôles le 09/02/1917. Se retire à Montereau – 4 rue Basse Saint-Maurice. Maintenu réformé temporaire n°1, le 12/09/1917, et proposé pour maintien de la gratification de 8^e catégorie, par la commission de réforme de Fontainebleau : « Perte de l'index gauche, amputé au niveau de la partie moyenne de la 1^e phalange. Raideur des 3 derniers doigts ». Maintenu réformé temporaire n°1, le 06/11/1918, avec gratification de 8^e catégorie 10%, par la commission de réforme de Fontainebleau. Classé le 10/12/1919 dans le service auxiliaire, proposé pour pension permanente avec évaluation du taux de l'invalidité à 10%, par la commission de réforme de Fontainebleau : « Amputation de l'index gauche dans la continuité de la phalange. Raideur des 3 derniers doigts. Suite de plaie par éclat de grenade ». Envoyé le 12/04/1920 en congé illimité de

démobilisation, 5^e échelon, se retire à Montereau (77) – 4 rue Basse Saint-Maurice. Affecté dans la réserve au 46^e régiment d'infanterie (Plan P). Passé le 30/09/1923 à la classe de mobilisation de 1898 comme père de 3 enfants vivants. État signalétique adressé le 09/08/1932 au général et au département de Seine-et-Marne. Libéré du service militaire le 15/10/1933. État des services adressé le 26/05/1939 au directeur des PTT de Seine-et-Marne. [Source : Registre matricule du bureau de Fontainebleau, classe 1904 (AD77 – 1R1301)]

JUVIGNY Henri Eugène

Né le 10/03/1883 à **Bléneau (89)**, demeurant à Fontainebleau, ébéniste. Fils de Louis, et de REBOULEAU Charlotte. Engagé volontaire. Croix de Guerre. Légion d'Honneur le 10/06/1920. Médaille de bronze de la Mutualité (J.O. du 04/08/1933) [Source : Registre matricule du bureau de Fontainebleau, classe 1903, fiche 726 (AD77 - 1R1291)]

LISSONET Louis Joseph Georges Emmanuel

Né le 15/12/1884 à Rougny (37), demeurant à Montereau. Fils de Joseph Barnabé, et de NOUET Marie Louise. Ajourné en 1905 et 1906. Incorporé le 08/10/1906 au 46^e régiment d'infanterie, matricule n°8659. Nommé soldat de 1^e classe le 06/07/1907. Nommé caporal le 01/10/1907. Envoyé dans la disponibilité le 01/03/1908. Passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1908. Classé affecté spécial dans l'administration des chemins de fer de la compagnie PLM du 06/07/1909 au 20/10/1916. Arrivé au corps le 31/10/1916. Cité le 20/11/1918 à l'ordre du régiment. Croix de Guerre. Envoyé le 02/03/1919 en congé illimité de démobilisation, 5^e échelon, se retire à Paris – 2 rue Capri. Classé affecté spécial (2^e section de chemins de fer de campagne) comme manœuvre à la compagnie du PLM du 14/01/1920 au 02/02/1922. Décédé le 02/02/1920 à **Tonnerre (89)**. État de service envoyé à sa veuve le 17/09/1951. [Source : Registre matricule du bureau de Fontainebleau, classe 1904 (AD77 – 1R1301)]

MOLLEREAU Camille Joseph Victor

Né le 25/02/1883 à **Montacher (89)**, demeurant à Avon, déménageur, chauffeur. Fils de Césary Omer, et de HUSSENET Eugénie Christiane. Classé dans le service auxiliaire : « Incurvation permanente de l'index droit ». Réside le 30/11/1904 à Montargis (45) – 7 place Victor Hugo. Réside le 12/01/1905 à Nemours – avenue Carnot. Réside le 12/11/1905 à Fontainebleau – 24 rue des Sablons. Passé dans la réserve de l'armée active le 01/10/1907. Rappelé le 01/08/1914 (mobilisation générale). Classé le 29/12/1914 dans le service armé par décision de la commission de réforme de Moulins. Passé le 01/10/1915 à la 13^e section de commis ouvriers d'artillerie. Passé le 12/01/1916 à la 6^e section de commis ouvriers d'artillerie. Nommé caporal le 09/04/1916. Classé le 16/08/1916 dans le service auxiliaire par la commission de réforme d'Amiens : « Mauvaise vue ». Passé le 20/12/1916 à la 2^e section de

commis ouvriers d'artillerie. Nommé sergent le 10/07/1917. Nommé adjudant du cadre auxiliaire le 26/01/1919. Envoyé le 03/03/1919 en congé illimité de démobilisation, se retire à Fontainebleau. Passé le 15/11/1920 à la 22^e section de commis ouvriers d'artillerie. [Source : Registre matricule du bureau de Fontainebleau, classe 1903 (AD77 - 1R1291)]

PELTIER Henri Jules Rodolphe

Né le 01/01/1883 à **Saint-Cyr-les-Colons (89)**, demeurant à Paris 17^e, dessinateur industriel. Fils de feu Pierre Anatole, et de MASSE Anna, demeurant à Fontainebleau. [Source : Registre matricule du bureau de Fontainebleau, classe 1903 (AD77 - 1R1291)]

LEBLANC Camille

Né le 22/05/1883 à **Pont-sur-Yonne (89)**, demeurant à Fontainebleau (77), chef compagnon peintre. Fils de Camille, et de RENARD Augustine. Engagé volontaire Croix de Guerre avec étoile de bronze. [Source : Registre matricule du bureau de Fontainebleau, classe 1903 (AD77 - 1R1291)]

MILLOT Albert Antoine

Né le 26/10/1883 à **Avallon (89)**, demeurant à Avon (77), chauffeur d'auto. Fils de Claude Émile, et de CARNUS Honorine. Engagé volontaire pour 3 ans, le

15/12/1903, à Fontainebleau (77), pour le 1^{er} régiment d'infanterie coloniale, matricule 5228. Passé le 05/11/1904 au 16^e régiment d'infanterie coloniale. Corps expéditionnaire de Chine du 05/11/1904 au 27/09/1906. Passé le 28/09/1906 au 1^{er} régiment d'infanterie coloniale. Passé dans la réserve de l'armée active le 15/12/1906. Affecté au 21^e régiment d'infanterie coloniale. Réside le 09/11/1907 à Fontainebleau (77) – Place Damesme. Réside le 31/08/1909 à Cannes-Ecluses (77). Réside le 05/10/1910 à Paris 20^e – 4 rue de la Chine. A accompli une période d'exercices dans le 21^e régiment d'infanterie coloniale du 10 au 26/06/1912. Affecté au 19^e escadron du train. Demeure le 23/01/1914 à Paris – 3 rue de Ménilmontant. Rappelé le 02/08/1914 (mobilisation générale). Passé le 01/09/1914 au 13^e régiment d'artillerie. Passé le 31/05/1916 au 19^e escadron du train auto. Passé le 29/06/1916 au 20^e escadron du train. Envoyé le 05/03/1919 en congé illimité de démobilisation, se retire à Paris – 4 rue de Ménilmontant. Affecté au 19^e escadron du train auto. Passé en domicile le 23/08/1923 dans la subdivision de la Seine, 5^e bureau. Passé le 30/01/1924 dans la réserve de l'armée territoriale. Affecté au 19^e escadron du train auto. Libéré du service militaire le 14/12/1931, réintègre sa subdivision d'origine. [Source : Registre matricule du bureau de Fontainebleau, classe 1903 (AD77 - 1R1291)]

Enfants de Paris décédés à Villemanoché

Par Claude Laforest

4 E 457 E 6 : Décès à Villemanoché (89) le 18/06/1750, de **Catherine Julie** (F) 8 jours enfant inconnue, trouvée, de Paris. Témoins : DUPUIS Nicolas, cordonnier ; SOLAS Jean. Enfant en nourrice à Villemanoché chez Magdeleine PLION, veuve de Jacques MORGALLET ; présent Étienne FENIN, recteur des écoles.

4 E 457 E 6 : Décès à Villemanoché (89) le 25/09/1750, de **REMY Catherine** (F) () enfant trouvée de Paris. Témoins : ROUIF Philippe ; FENIN Étienne, de Villemanoché, recteur des écoles. Enfant en nourrice à Villemanoché chez Magdeleine PLION, veuve de Jean MORGALLET.

4 E 457 E 6 : Décès à Villemanoché (89) le 30/10/1750, de **DUCROS Adrien** (M), originaire de Paris, fils de DUCROS Antoine, maître chirurgien, rue Saint-Victor, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet et de PAQUEMENT Catherine Angélique, ses père et mère, de Paris. Enfant en nourrice à Villemanoché chez Pierre LETOCQ, manouvrier.

4 E 457 E 6 : Décès à Villemanoché (89) le 21/10/1754, de **LAFRETTIER Louis Michel Philippe** (M), 8 mois, originaire de Paris, fils de LAFRETTIER Louis Philippe, parrisseur à Paris et de DUPONT Marie Charlotte, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoché chez Marie Anne COCHOT, épouse de Servais GENTY.

4 E 457 E 6 : Décès à Villemanoché (89) le 07/09/1755, de **DUFOUR Marie** (F), 18 jours, originaire de Paris,

filles de DUFOUR Jean, faiseur de matelas à Paris et de MAURY Pétronille, ses père et mère. Témoin : DUPUIS François Nicolas, enfant en nourrice à Villemanoché chez Marie DUPUIS, épouse de Pierre LETAUT.

4 E 457 E 6 : Décès à Villemanoché (89) le 03/06/1756, de **BALCIÈRES Pierre Socrate** (M), 3 mois ½, fils de BALCIÈRES Jean, maître tailleur, rue des Aveugles Faubourg Saint-Germain et de RONDEAU Jeanne, ses père et mère, de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris. Enfant en nourrice à Villemanoché chez Marie Anne COCHOT, épouse de Servais GENTY.

4 E 457 E 6 : Décès à Villemanoché (89) le 16/06/1756, de **MORIZET Joseph** (M), 14 mois, originaire de Paris, fils de MORIZET Claude, bourgeois, rue de Grenelle Faubourg Saint-Germain, paroisse de Saint-Eustache et de DELATOUR Élisabeth, ses père et mère de Paris. Enfant en nourrice à Villemanoché chez Marie DAUVERT, épouse de Jacques GENTY.

4 E 457 E 6 : Décès à Villemanoché (89) le 08/01/1757, de **FUZELIER Joseph Dominique** (M), 6 mois, originaire de Paris, fils de FUZELIER Dominique, demeurant à l'Hôtel Saint-Claude, rue Geoffroy-Lanier à Paris et de MERLIN Louise, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoché chez Marie HAUVERT, épouse de Jacques GENTY.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 20/05/1759, de **FIMERT Jean Joseph** (M) (), originaire de Paris, fils de FIMERT Jean, loueur de chevaux à Paris. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jacques GENTY, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 05/08/1759, de **BLONDET Édmée Geneviève** (F), 25 mois 1/2, originaire de Paris, fille de BLONDET Jean, maître tailleur, paroisse de Saint-Merry de Paris et de MARGUET Geneviève, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Nicolas GENTY.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 11/09/1759, de **FASETIER Marie Sophie** (F), originaire de Paris, fille de FASETIER Simon dit Gosset, officier du prince de Condé, rue de Condé, paroisse de Saint-Sulpice et de DEVAN Marie Geneviève, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jean GIROIS, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 26/09/1759, de **NICOU Jeanne** (F), enfant décédée dans le coche, originaire de Paris, fille de NICOU Jean Baptiste, maître d'un billard rue Sainte-Anne à Paris et de GRAPPIN Marie Anne ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jacques COCHOT, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 07/01/1761, de **BARAT Marie Jeanne** (F), originaire de Paris, fille de BARAT Jean, gagne-deniers rue Richelieu au Lion Ferré, paroisse de Saint-Roch de Paris et de LAMBERT Catherine, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jean ROUIF.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 17/04/1761, de **LOUIS Angélique** (F), 10 mois, originaire de Paris, fille de LOUIS Nicolas, maître tailleur rue de la Fromagerie, paroisse de Saint-Eustache. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Edme DELAHAIRE.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 10/10/1762, de **BOURCEAU Élisabeth** (F), originaire de Paris, fille de BOURCEAU Jacques, marbrier rue du Faubourg Saint-Martin au coin de la rue du Vinaigrier et de BOIVIN Marie Jeanne, ses père et mère de la paroisse de Saint-Laurent de Paris. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jean ROUIF, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 08/06/1763, de **DAVID Michel** (M), 6 mois, originaire de Vitry, fils de DAVID Pierre, marchand demeurant à Vitry, près de Paris et de BIERNE Marie Anne, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Augustin VILLADIER.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 21/09/1763, de **POURCHASSE Thomas Charles** (M), 20 jours, originaire de Paris, fils de POURCHASSE Jean Baptiste, maître cordonnier, rue Transnonain et de MARTIN Louise Jeanne, ses père et mère de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, de

Paris. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Étienne PERCHERON, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 11/04/1764, de **BENARD Margueritte Denise** (F), 6 mois, originaire de Charenton, fille de BENARD Benoist, marinier dans les carrières de Charenton et de BAUDOIN Magdeleine, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Étienne GRAPPIN, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 30/04/1764, de **DELANOY Marie Thérèse** (F), 6 semaines, originaire de Paris, fille de DELANOY François, orfèvre, quai Pelletier, paroisse de Saint-Gervais, de Paris et de CHENIRAELE Thérèse, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jean ROUIF, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 30/04/1764, de **GERVAIS Geneviève Victoire** (F), originaire de Paris, fille de GERVAIS Pierre, cuisinier à Paris, paroisse de Saint-Étienne-du-Mont et de BRESSONNEAU Marie Jeanne, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Édme DELAHAIRE.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 14/09/1764, de **LIARD Pierre Clément** (M), originaire de Paris, fils de LIARD Pierre Clément, amidonnier, rue des Trois Couronnes, paroisse de Saint-Hypolite de Paris et de BELLARD Louise, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jean GIROIS, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 29/11/1764, de **LHEUREUX Nicolas Charles** (M), 3 mois, originaire de Paris, fils de LHEUREUX Charles, bourgeois rue de la Tonnellerie, paroisse de Saint-Eustache de Paris et de FEVRIER Marie Catherine, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Nicolas GONIN, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 02/12/1764, de **MAZURIER Marie Philippe** (F), fille de MAZURIER Richard, bourgeois, marchand d'habits, paroisse de Saint-Eustache de Paris et de MIAUX Élisabeth, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jacques HAUVET, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 07/09/1765, de **CHARDON Louis François** (M), 5 mois, enfant trouvé de Paris, né le 11/04/1765. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Augustin VILLADIER, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 18/09/1765, de **MALLARD Louis Nicolas** (M), 3 mois, enfant trouvé de Paris. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Philippe LABAUME le jeune.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 22/09/1765, de **BARJOU Charles Laurent** (M), 26 mois, originaire de Paris, fils de BARJOU Anne, bourgeois de Paris et de CHAMBAULT

Margueritte, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Marin RENARD.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 22/09/1765, de **BEUGNON Margueritte** (F) 3 ans 1/2, originaire de Paris, fille de BEUGNON François, marchand de vin Grande Rue du Faubourg Saint-Antoine de Paris et de FROMAGEAN Margueritte, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jean SOLAS.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 08/10/1765, de **BRILLANGER Marie Anne Isabelle** (F), originaire de Paris, fille de BRILLANGER Simon, marchand pelletier, rue de l'Arbre Sec paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois et de LEMAITRE Marie Anne, ses père et mère de la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jacques HAUVET, laboureur.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 03/08/1766, de **SILVESTRE Jean Louis** (M) 4 mois, originaire de Paris, fils de SILVESTRE Jean Louis, loueur de carrosses rue Saint-Martin près de l'Abbaye et de NESPLE Françoise Élisabeth, ses père et mère de la paroisse de Saint-Martin du Colombier. Témoins : ROZE Jacques, de Villemanoche, recteur des écoles ; SOLAS Jean. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Étienne LONGUET.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 13/12/1766, de **CACHELEUX Marie Geneviève** (F), 2 mois 1/2, originaire de Paris, fille de CACHELEUX Jacquet, marchand parfumeur rue Galande, place Maubert et de MAVERS Geneviève Julienne ses père et mère de la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont à Paris. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jean RENARD, laboureur.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 25/12/1766, de **BENARD Marie Adélaïde** (F), 3 semaines, originaire de Charenton, fille de BENARD Benoit, marinier et de BAUDOIN Marie Louise, ses père et mère, de Charenton. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Servais GENTY.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 12/08/1767, de **MARÉCHAL Marie Jeanne** (F), 2 mois, originaire de Vincennes, fille de MARÉCHAL Jacques Nicolas et de BERAULT Margueritte, ses père et mère de Vincennes. Témoins : ROZE Jacques, de Villemanoche, recteur des écoles ; CHOLLET Claude. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Pierre RENARD.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 04/11/1767, de **RONY Jean Baptiste François Moïse** (M), 13 mois, originaire de Paris, fils de RONY Jean Georges François, perruquier, rue Saint-Honoré paroisse de Saint-Roch de Paris et de GILLOIS Magdeleine Cécile, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jacques GRAPPIN, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 21/03/1768, de **GUARDIN Catherine Magdeleine** (F), 15 jours, originaire de Paris, fille de GUARDIN Nicolas, domestique rue du Colombier, paroisse Saint-Sulpice, de Paris et de VINTURE Catherine Charlotte, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Nicolas GENTY, manouvrier.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 30/04/1769, de **BERTAUT Agathe Victoire** (F), 3 mois 1/2, originaire de Paris, fille de BERTAUT François, marchand vinaigrier, rue de Grenelle, paroisse de Saint-Eustache de Paris et de LEROUX Margueritte Françoise, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Léger PERCHERON.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 20/07/1769, de **DAVIN Christophe** (M), 2 mois, originaire d'Aubervilliers, fils de DAVIN Joseph, jardinier, demeurant aux Vertus, paroisse d'Aubervilliers et de LEGENDRE Catherine, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Léger PERCHERON.

4 E 457 E 6 Décès à Villemanoche (89) le 13/09/1769, de **CHATEFAIX Étienne** (M), 59 mois, trouvé noyé, fils de CHATEFAIX Jean, de Paris et de REGNES Louise, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Joseph REGNES, son oncle.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 18/02/1770, de **VAUDANCAMP Jacques François** (M), 22 mois, originaire de Paris, fils de VAUDANCAMP Jean Henry, dit de Peigne, tailleur rue Saint-Paul, paroisse de Saint-Paul de Paris et de POITTIER Marie Anne Margueritte, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jean ROUIF, vigneron.

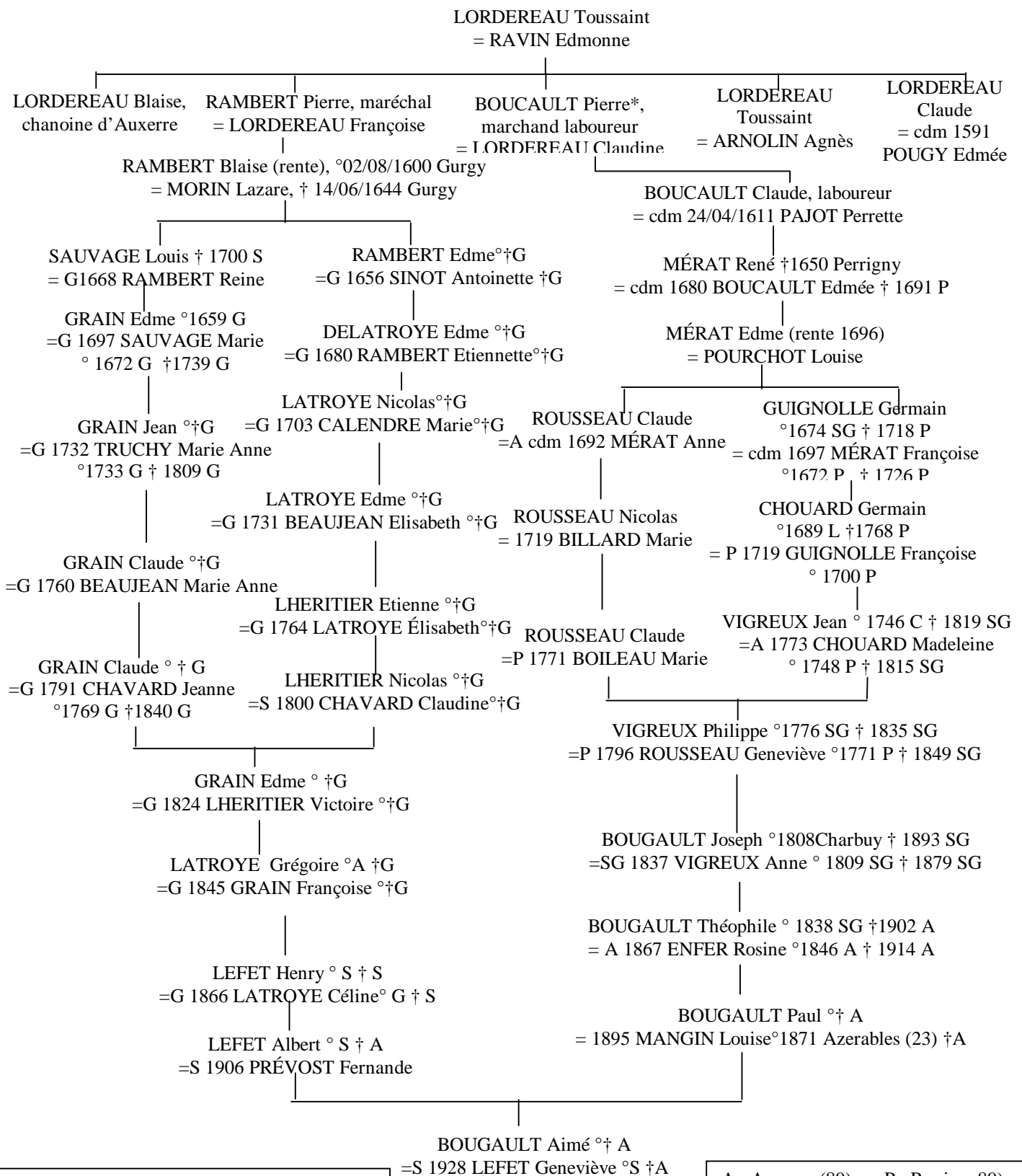
4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 09/01/1772, de **CLOSE Étienne Marie** (M), 19 mois 1/2, originaire de Paris, fils de CLOSE Simon, domestique, rue d'Argenteuil, paroisse de Saint-Roch, de Paris et de FEUCHET Marie Catherine. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Nicolas GENTY, époux de Margueritte LONGUET.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 10/01/1772, de **LEON Jean Jacques** (M), 15 jours, originaire de Paris, fils de LEON Jean François, chappelier, rue Frépillon, aux Marais, paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs et de TESTARD Germaine Jeanne, ses père et mère. Enfant en nourrice à Villemanoche chez Jacques COCHOT, époux de Marie Anne SOUFFLET.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 29/10/1772, de **RANTY Marie Anne** (F), 4 mois, originaire de Paris, fille de RANTY Nicolas, marchand, paroisse de Saint-Paul de Paris et de CHAUSSIN Marie Anne, ses père et mère.

Un exemple d'implexé

Par J & G Bougault



* Dans le contrat de mariage (3E14/113, 24/02/1615) entre LEMAIN Edme et BOUCAULT Gillette, fille de Pierre et de LORDEREAU Claudine, on trouve le détail de la fratrie.
Le contrat de mariage (3E7/37 21/01/1591) LORDEREAU Claude x POUGY Edmée donne le nom des parents.

A : Auxerre (89) P : Perrigny89)
C : Chevannes (89) S : Seignelay (89)
G : Gurgy (89) SG : St-Georges (89)
L : Lindry (89)

Ascendance agnatique, TRAMOUILLE, de Vallan

par Jean-Claude SZWAJEER, SGY 1982

Ascendance agnatique d'Edmée Marcelle TRAMOUILLE, née le 2 mai 1908 à Vallan, elle épouse le 10 novembre 1928, à Paris 13^e, Raoul SZWAJEER qui décède le 11 juin 1973, à Neuilly-sur-Seine (92).

(2) Elle est fille de **Georges Eugène** TRAMOUILLE, né le 3 décembre 1877 à Vallan, décédé le 23 mai 1946 à Marcilly-sur-Eure (27) qui épouse le 5 mai 1902 à Vallan Anna Isabelle MONTARGNEAU, née le 9 septembre 1881 à Vaux, décédée le 14 avril 1963 à Dreux (28).

Viennent ensuite :

(4) **Edme Eugène** TRAMOUILLE, né le 3 décembre 1877 à Vallan, décédé le 26 janvier 1942 à Vallan, qui épouse le 21 novembre 1876, à Vallan Amandine SINOT, née le 12 juin 1857, à Vallan, et sans doute décédée le 29 août 1939.

(8) **Edme** TRAMOUILLE, né le 23 mai 1812, à Vallan, décédé le 15 avril 1890, à Vallan, il épouse le 5 janvier 1841, à Vallan, Marguerite LAMY, née le 5 mai 1820, à Vallan, décédée le 20 novembre 1901 à Vallan.

(16) **Edme** TRAMOUILLE, né le 25 septembre 1782, à Gy-l'Evêque¹, il décède le 2 février 1868, à Vallan ; il épouse le 18 janvier 1808, à Vallan, Marie BERGE, née le 2 septembre 1790, à Gy-l'Evêque, décédée le 10 février 1878, à Vallan.

(32) **Edme** TRAMOUILLE, né vers 1734, décédé le 22 novembre 1802, à Vallan ; il épouse le 27 juin 1774, à Gy-l'Evêque, Marie PUISSANT, née vers 1746, décédée le 12 décembre 1829, à Vallan.

(64) **Léonard** TRAMOUILLE, né le 15 octobre 1714, à Gy-l'Evêque, décédé le 21 novembre 1746 à Gy-l'Evêque, il épouse le 15 février 1735, à Gy-l'Evêque, Marie SIMON, décédée vers 1745.

(128) **Edme** TRAMOUILLE, né vers 1670, décédé vers 1730, il épouse le 16 janvier 1702 à Gy-l'Evêque Marie BERTHELOT, décédée le 17 janvier 1744, à Gy-l'Evêque.

(256) **Germain** TRAMOUILLE, né vers 1643, décédé avant 1701, il épouse, avant 1667, Marguerite LEVISTE, née vers 1649, décédée le 21 novembre 1701 à Gy-l'Evêque.

Ascendance MONTARNEAU, de Vallan et Vaux

(3) **Anna Isabelle** MONTARGNEAU, née le 9 septembre 1881 à Vallan, décédée le 14 avril 1963, à Dreux (28).

(6) Auguste MONTARGNEAU, né le 10 mai 1847 à Vaux, décédé le 16 mai 1892 à Vaux, il épouse le 26 janvier 1869, à Vallan, Eugénie Valentine TRAMOUILLE, née le 10 juillet 1848, à Vallan, décédée le 21 mars 1889 à Vaux.

(12) **Jean-Baptiste** MONTARGNEAU, né le 19 juillet 1814 à Vaux, décédé le 29 septembre 1891 à Vaux, il épouse le 1^{er} février 1845 à Vaux Marie Marthe DUJON, née le 16 avril 1824 à Vaux, décédée le 8 mars 1890 à Vaux.

(24) **André** MONTARGNEAU, né le 3 septembre 1781 à Vaux, décédé avant 1872, il épouse le 7 septembre 1812 à Vaux Reine DELAVAL, née le 30 mars 1792 à Vaux, décédée le 31 octobre 1872 à Vaux.

(48) **Ambroise** MONTARGNEAU, né le 7 août 1753 à Vaux, décédé le 13 décembre 1815 à Vaux, il épouse le 13 février 1776 à Vaux Cécile DUJON.

(96) **Edme** MONTARGNEAU, né vers 1727, décédé le 19 août 1758 à Vaux, il épouse le 19 novembre 1748, à Vaux, Jeane BARBARAN, née vers 1729 à Vaux, décédée le 10 octobre 1803 à Vaux.

(192) **Edme** MONTARGNEAU, décédé avant 1748, il épouse par contrat le 23 janvier 1725 (AD89, 3E3/27) Marguerite LETOR qui décède avant 1748.

(384) **Barthélemy** MONTARNEAU, de Vaux époux de GIRAUDIS (?) décédée avant 1725.

Un adhérent de SGY pourra peut-être m'éclairer sur les particularités suivantes :

- pourquoi Edme TRAMOUILLE (né vers 1734, qui épouse Madeleine CREUZILLE le 5 février 1759 et décède le 22 novembre 1802) est-il dit, sur plusieurs actes, « Mandrin » comme le célèbre brigand ?

- pourquoi trouve-t-on des SIMON « dit Lardun » ? (voir tables de Gy)

En couverture : Lézennes, église paroissiale Saint-Etienne, à deux nefs du XIII^e et du XV^e siècle ; plan irrégulier. Sous le comble de la nef et du chœur, un cordon de modillons formant consoles. Les baies sont de longues lancettes à chanfreins. Tour haute et carrée à gauche du chœur, surmontée d'un petit clocher ; l'étage du milieu était autrefois percé de baies cintrées accusant le XII^e siècle.

¹ La localisation à Gy ne doit pas être prise au pied de la lettre, la famille vivait sans doute déjà à Vallan ; en effet, avant la Révolution, Vallan n'était qu'un hameau de Gy-l'Evêque où les habitants de Vallan recevaient les sacrements.

Actes relevés à Asquins*par Pierre Le Clercq***DÉCÈS DE TROIS GÉNÉRATIONS D'ALLEMANDS :**

Les étrangers venus s'établir en Icaunie, sous l'Ancien Régime, étaient plutôt rares. C'est ce que l'on a pu constater en préparant le tome IX des *Cahiers généalogiques de l'Yonne*, paru en 1993. En compulsant les microfilms des registres paroissiaux d'Asquins, j'ai découvert un cas supplémentaire d'immigrant né en dehors de nos frontières. Il s'agit d'un Allemand dont le nom de famille, transcrit sous la forme francisée de « *Vesvre* » par messire Bezane, curé d'Asquins, et apparaissant sous celle de « *Veve* » dans la signature d'un témoin, était probablement Weber à l'origine :

L'onzième du mois d'octobre mil sept cent un a été inhumé dans le cimetière de cette église Claude Vesvre, Allemand de nation, établi dans ce lieu depuis plus de soixante ans et âgé de quatre-vingt-quatre ans, tonnelier, muni des sacrements ; fait en présence de Gabriel Vesvre, son fils, et de maître Nicolas Boisseau. Ont signé : « Gabrié Vever », « N. Boisseau » et « Bezane » [AD Yonne, 5 Mi 130].

Le fils du défunt, Gabriel Vesvre, exerçait le métier de tonnelier comme son père. Il est décédé à son tour une quarantaine d'années plus tard, comme l'atteste son acte de sépulture rédigé en 1742 par le curé d'Asquins de l'époque, à savoir messire Barthélemy Grognot, fils de maître Jean-Baptiste Grognot, de son vivant notaire à Noidan (Côte-d'Or), et de Simone Perrot :

L'HIVER CATASTROPHIQUE DE 1709 :

Il est de bon ton, de nos jours, de se plaindre du réchauffement climatique, qui entraînerait de nombreuses catastrophes si on ne trouvait le moyen d'y mettre fin. L'étude des variations du climat sur de très longues périodes nous enseigne cependant que notre planète a connu dans le passé des hauts et des bas, et que le globe terrestre a traversé plusieurs périodes froides très longues et des périodes chaudes plus courtes. Tandis que nous nous plaignons des étés qui nous semblent de plus en plus caniculaires, nos ancêtres, sous l'Ancien Régime, souffraient d'un froid sibérien en hiver. Ils devaient endurer les frimas d'un petit âge glaciaire qui avait vu le jour à la fin du XVI^e siècle pour s'achever au milieu du XIX^e siècle. C'est en 1709 que les températures hivernales chutèrent le plus, causant de nombreux dégâts dans toute la France. Nombreux sont les témoignages de l'époque qui l'attestent absolument. On en trouve un exemple dans les registres paroissiaux d'Asquins :

L'an de Notre Seigneur mil sept cent et neuf, Louis quatorzième du nom régnant en France, sous le pontificat de Clément onzième, la guerre étant depuis plusieurs années déclarée entre tous les princes de l'Europe à l'occasion de la monarchie d'Espagne qu'ils voulaient partager entre eux au préjudice du testament de Charles second de la maison d'Autriche, dernier roi desdites Espagnes

Le 18^e jour du mois de janvier mil sept cent quarante-deux est décédé, et a été inhumé le dix-neuvième par moi, prêtre curé soussigné, Gabriel Vèvre, tonnelier demeurant à Asquins, âgé de soixante et un ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, eucharistie et extrême-onction ; ont été présents à son enterrement Claude Boussière, chantre, qui a signé, et Claude Bideau, sonneur, qui ne signe enquis. Ont signé : « C. Boussière » et « B. Grognot » [AD Yonne, 5 Mi 88].

De son mariage avec Philiberte Thierry, Gabriel Vesvre avait eu, entre autres enfants, une fille frappée d'imbécillité prénommée Jeanne. Celle-ci mourut étranglée dans sa chambre à peine trois ans après le décès de son père. Une enquête a aussitôt été diligentée pour déterminer les causes de cette mort insolite, comme l'indique le curé Grognot dans l'acte de sépulture de la défunte :

Le vingtième jour de mars, an que dessus (1745), a été inhumée dans le cimetière Jeanne Vèvre, âgée d'environ quarante ans, qui le treize du présent moi fut elle-même étranglée dans sa chambre par faiblesse d'esprit et imbécillité, ainsi qu'il a été prouvé par une information judiciaire sur laquelle sentence a été rendue à Vézelay le seize, qui réhabilite sa mémoire, la purge du crime d'homicide volontaire et ordonne qu'elle sera inhumée en terre sainte et qu'elle recevra tous les honneurs de la sépulture ecclésiastique, ce qui a été exécuté par nous soussigné en présence de plusieurs de ses parents et de Claude Boussière, chantre, qui a signé [AD89, 5Mi 88].

mort sans enfants, qui avait nommé pour son successeur à ladite monarchie Philippe de France, second fils de monseigneur le Dauphin, duc d'Anjou, à présent y régnant sous le nom de Philippe cinquième à cause de Marie Thérèse d'Autriche, reine de France et sœur aînée dudit Charles second ; après avoir fait un temps doux mêlé de pluies et de brouillards pendant les mois de novembre et décembre de l'année mil sept cent et huit, le froid commença le jour des rois, sixième janvier 1709, si rigoureusement qu'en moins d'une heure la terre qui était pleine d'eau fut gelée et glacée à porter les charrettes par le moyen du vent de bise qui continua sans interruption pendant quinze jours ; ce froid fut si violent qu'il désola toute la nature, car outre plusieurs personnes qui en moururent il périt quantité de bestiaux dans les écuries, plus de la moitié des animaux et des oiseaux à la campagne, des poissons dans les rivières et dans les étangs, tous les noyers petits et grands, jeunes et vieux, enséchèrent jusque dans la racine, les trois quarts des poiriers, pommiers et quantité d'autres arbres dans les forêts et les bois, toutes les vignes gelées et séchées jusque dans la racine, et ce qui est plus étrange tous les blés furent gelés dans la terre et perdus, ce qui causa une famine terrible pendant le reste de l'année 1709 ; comme on n'avait jamais

(suite page 96)

Lettre de la S.G.Y. au Directeur des Archives de l'Yonne

Fin-mars, en application des travaux de l'AG¹, nous avons adressé le courrier suivant à Monsieur Brau, directeur des Archives de l'Yonne :

« Après notre AG du 13 mars dernier, je suis heureux de vous informer que l'assemblée m'a autorisé à honorer l'engagement que j'avais pris, au nom de la SGY, de soutenir à hauteur de deux mille euros une action de restauration de documents à caractère généalogique.

Il sera sans doute possible même d'aller au-delà puisque l'assemblée générale m'a alloué cinq mille cinq cents euros, soit sensiblement la valeur de l'excédent de l'exercice 2009 (5 526,54 €). En m'attribuant ce budget l'assemblée a souhaité que soient explorées des possibilités d'actions innovantes et novatrices, par exemple développer, faciliter, faire connaître l'accès aux documents à caractère généalogique. Ces actions, bien évidemment, seraient entreprises dans le cadre d'un partenariat avec les Archives départementales de l'Yonne.

L'assemblée m'a aussi invité à écouter les conclusions d'une commission animée par notre adhérent, monsieur Millet², qui se propose d'étudier comment utiliser au mieux la somme allouée. Il est possible que cette commission soit amenée à recueillir vos conseils et votre sentiment sur tel ou tel point. Je ne doute pas qu'ils seront utiles et entendus ; elle pourra aussi voir ce qui se fait dans d'autres départements pour adapter les idées à notre situation.

Enfin, l'assemblée a accepté de faire figurer sur le bulletin d'adhésion de 2011 une option facultative visant à abonder un compte destiné à participer à la restauration de documents à caractère généalogique que vous détenez.

Au nom de la SGY, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sentiments les meilleurs.

Robert Timon, président de la SGY

Nouveaux adhérents

(suite du n° 124)

numéro	nom prénom	adresse	
2094	M. ROBIN Jean	42 bis avenue Salvador Allende	91390 – MORSANG-SUR-ORGE
2095	Mme JONDOT Anne-Marie	9, rue Sous les Halles	71710 - MONTCENIS
2096	Mme BARTHES-MARTINET Claudine	114, rue des Moulins	93370 - MONTFERMEIL
2097	M. PICHON Thierry	7, rue du Parc	91360 – EPINAY-SUR-ORGE
2098	M. SILLARD Gilles	33 bis, rue Alexandre Dumas	78370 - PLAISIR
2099	Mme VINOT Jacqueline	16- A- boulevard Renouvier	34000 - MONTPELLIER
2100	M. FIZET Christian	2, avenue des frères Lumières	69008 - LYON
2101	Mme BARONI Muriel	12, Résidence Le Parc du Belloy	78600 - LE MESNIL-LE-ROI
2102	Mme BATTUT Véronique	22, rue de la Forêt d'Othe - le Fays	89570 - TURNY
2103	M. BRISEDOU Jean-Jacques	1, rue du Plessiel	77820 - LE CHATELET-EN-BRIE
2104	M. DELAPLACE Pierre	1, rue Massenet	77360 – VAIRES-SUR-MARNE
2105	Mme VERNEAU Claude	Le Chêne Rond	89520 - SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE
2106	Mme DUJEU Marylène	Maison Bignehaout	40250 - CAUPENNE
2107	M. DUCONGE Bernard	775, chemin de la Blaque	13080 - LUYNES
2108	M.& Mme GOUDON Bernard	5, rue du Hangar	89210 - BELLECHAUME
2109	M. GIBERT Bernard	1, rue Arago	84000 - AVIGNON
2110	Mme CZORWY Véronique	15, rue des Forges	45220 - MONTCORBON
2111	M. BRIAN Jack	25, rue de la République	94220 – CHARENTON-LE-PONT
2112	M. CHAUDY Claude	3, route de Villiers-Vineux	89360 - JAULGES
2113	M. CHOFFARD Gilbert	7, rue du Pont de la Gaze	34470 - PEROLS
2114	M.&Mme BILLAT J-Pierre et Paulette	2, ferme de la Charité	89700 - YROUERRE
2115	M.&Mme RAVETTO J-Pierre et Gillette	3, allée du Centenaire	77130 - FORGES
2116	Mme BOITOT Marie-Louise	42, boulevard de Verdun	89000 - AUXERRE
2117	M. CLOCHE Hervé	10, rue de la Charbonnière	89300 - JOIGNY
2118	M. PUISSANT André	43 rue Principale "Le Sablon"	89520 - LEVIS
2119	M. TRAVET Patrick	30, avenue du 4 ^e R.I.	89000 - AUXERRE
2120	Mme FOURMY M. Claire	Apartado de Correos N° 1	38620 - SAN MIGUEL DE ABONA-Espagne
2121	Mme MARIANI Françoise	4, rue du Pont à cheval	89410 - CEZY
2122	Mme PEYROUSE Jacqueline	12, chemin des Mines - Les Camoins	13011 - MARSEILLE
2123	Mme BOUILLE Michel	52, rue de Verdun	77440 - JAIGNES
2124	M.&Mme FRANQUET J-Michel & Danièle	50, rue Gounod	10100 - ROMILLY-SUR-SEINE

¹ Voir le compte-rendu page 95.

² Jean Paul Millet, Pierre Le Clercq, Etienne Meunier, Jean-Pierre Péliissier, et, peut-être, sous réserve de son acceptation, Coralie Desvaux.

Assemblée Générale, résumé succinct¹

L'assemblée générale de la SGY s'est tenue le samedi 13 mars 2010, à Auxerre, 41 adhérents étaient présents, 135 représentés. Avec 690 adhérents au 31 décembre 2009 (714 en 2008 et 759 en 2007), la SGY continue de perdre environ 6% de ses effectifs par an et cette décreue semble régulière. On observe le même phénomène chez tous les cercles affiliés à l'UGB (ce qui ne nous console pas).

Archives d'Auxerre :

Le président fait la genèse des problèmes rencontrés par les Archives municipales d'Auxerre et des actions entreprises pour alerter les pouvoirs publics sur la mauvaise conservation des archives municipales.

Le président donne lecture de la réponse du maire d'Auxerre, d'où il ressort que la municipalité est déterminée à prendre les mesures nécessaires pour assurer la conservation préventive et curative des archives de la ville. A cet effet, un poste d'archiviste paléographe a été créé. Sous le contrôle de M. Brau, archiviste départemental, il travaillera en collaboration avec la nouvelle archiviste de la ville.

Conséquences de la mise en ligne de l'état civil par les ADY :

La SGY avait décidé d'apporter sa contribution à un accès plus aisé aux documents recherchés en participant à l'indexation de ces vues. A cet effet, Cédric Lajon travaillait à un masque de saisie comportant : date, type d'acte, noms des personnes. Mais lors d'une consultation, l'URL avait changé. Renseignements pris, des vues oubliées ou erronées avaient été intercalées entre temps, ce qui a provoqué un décalage des vues suivantes, l'indexage s'en trouvant erroné. D'après le directeur des Archives, pour l'avenir, une solution aurait été trouvée en attribuant à chaque cliché un numéro définitif. Actuellement, le problème est encore pendant.

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Les 7 conseillers sortants sont réélus avec 176 voix et aucune abstention. Madame Gaucher, que nous remercions pour des années de dévouement, ne souhaitait pas se représenter. Elle a été remplacée par Mademoiselle Coralie Desvaux qui a fait acte de candidature, élue elle aussi, à l'unanimité.

Par ailleurs, Mme Prunier et M. Guidoux sont réélus, par 176 voix, vérificateurs aux comptes pour un an. L'AG décide le maintien des cotisations au niveau actuel.

Propositions pour l'avenir :

Le président propose d'affecter une somme de 5 500 euros à la restauration de documents à caractère généalogique détenus par les AD, cette somme correspondant à l'excédent de l'année 2009. Une discussion s'engage : est-ce à la SGY de se substituer au Conseil général pour financer ces restaurations ? Des voix suggèrent, comme cela se fait dans d'autres départements, d'encourager une politique de numérisation massive de la part des AD. Il est décidé de constituer une commission de réflexion, dirigée par M. Millet visant à proposer des actions novatrices et innovantes.

Le président met alors aux voix sa proposition de mécénat qui recueille : pour 156, contre 12, abstentions 8.

Le président fait ensuite une seconde proposition, suggérant de créer un fonds pour la restauration de documents d'archives, fonds alimenté par des dons en provenance des adhérents sollicités, de façon optionnelle, lors de leur réadhésion. Mise aux voix, cette seconde proposition obtient : pour 164, contre 0, abstentions 12.

Suite à ces travaux la séance est levée à 15h 30 pour faire place à la conférence de M. Pierre Le Clercq sur le thème « le fonds des Archives d'Auxerre et leur conservation ».

Exercice 2009

Dépenses		Recettes	
Imprimerie	26 950, 46 €	adhésions	27 644, 40 €
four.bureau+papeterie	1 719, 38 €	vente tables de mariages	7 416, 70 €
Assurance	527, 00 €	publications	14 334,79 €
Loyer	3 473, 16 €	recherches	2 957, 97 €
Téléphone + internet	652, 80 €	Journée repas	581, 00 €
frais PTT	3 922, 79 €	Dons	10, 00 €
location de			
salle+restaurant	940, 70 €	Intérêts financiers	614, 52 €
Cotisations	921, 86 €	Autres	173, 00 €
frais financiers	38, 50 €		
Divers	13, 80 €		
Salaires	5 053, 55 €		
Charges sociales	3 991, 84 €		
Excédent	5 526, 54 €		
Total	53 732, 38 €	Total	53 732, 38 €

¹ Le compte-rendu complet vous sera adressé sur simple demande, soit par papier, soit par voie électronique..

Nouveauté en vitrine

L'Association intercommunale « Terre à silex », Place de la Mairie, 89110 - La Ferté-Loupière publie « **Mémoires de la Ferté-Loupière** », un volume 21x29,7, 128 pages, **30 €** (+ port 3.92 € ou 6.72 € en recommandé). Cartes postales anciennes, photos récentes, extraits de conseils municipaux, liste des maires, des commerçants et artisans (1910, 1950, 2000).

Nouveautés (S.G.Y. 27/4 place Corot - Auxerre) :

Les habitants de Ronchères par Gérard Quenaudon

en préparation

Canton de Pont-sur-Yonne (89-22) :

Deux volumes de 458 et 404 pages regroupant 11 835 actes de mariages de l'Ancien Régime concernant les dix-sept paroisses de Champigny, Chaumont, Cuy, Evry, Gisy-les-Nobles, Lixy, Michery, Pont-sur-Yonne, Saint-Agnan, Saint-Sérotin, Villeblevin, Villemannoche, Villenavotte, Villeneuve-la-Guyard et la Chapelotte, Villeperrot, Villethierry. **45 € chaque volume**

Canton de Sens-Ouest (89-30) : en préparation**Commandes à adresser à madame Sylvie Lajon, 8 route de Noé, 89100 MALAY LE PETIT**

Merci de rédiger vos commandes de publications sur feuille (format A5 minimum) **en indiquant les périodes pour chaque table**. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la "SGY" ou "Société Généalogique de l'Yonne". Les formalités pour les tarifs sont les mêmes que celles parues dans le catalogue 2010 avec les mêmes frais de port.

Mariages : Nailly 1633-1792 16 euros

Naissances: Jully An XI à 1922 16 euros

Décès: Jully An II à 1922 18 euros

Dictionnaire biographique, généalogique et historique de l'Yonne

par Paul Camille Dugenne

Édition au format de poche : (4 volumes)

Tome I (A à Dr), II (Du à L), III (M à R), IV (S à Z)

Édition au format 15x21, en 4 volumes de 520, 484, 594 et 478 pages

50 € chaque tome

Tome V : Bibliographie et index de noms cités, un volume, 15x21, 176 pages

15 euros.

Édition originale : (7 volumes)

7 tomes : I (A-C), II (D-K), III (L-N), IV (O-R), V (S-U), VI (T-Z), VII (addenda, index)

53 € chaque tome

SGY - 27/4, Place Corot - 89000 – AUXERRE

(suite de la page 93)

ouï dire que les blés eussent été gelés de la sorte, personne ne voulut le croire ; on espérait tous les jours de les voir renaître à la fin du mois d'avril, mais en vain car ils furent tous perdus absolument, ce qui causa une misère extrême dans tout le royaume qui, jointe au fléau de la guerre, fit mourir de faim une infinité de personnes, des paroisses et des villes presque tous entiers, qui ne mangèrent que de l'herbe et des racines des champs, quelque peu de pain fait avec de la racine de fougère ; j'en mange moi-même ; il était de la couleur du pain ordinaire des paysans mais d'un mauvais goût ; le blé fut vendu jusqu'à 2 livres le bichet, mesure de Vézelay, pesant 80 # ; encore ne pouvait-on en trouver pour de l'argent. Les paroisses de Vézelay, d'Asquins, Saint-Père, Fontenay et Chamoux s'assemblèrent et allèrent en procession à Saint-Lazare l'Avallon le 18 d'avril de la même année

pour implorer la miséricorde de Dieu et apaiser sa colère ; on chanta pour cela pendant tout le chemin, en allant et en retournant, les psaumes de la pénitence de David et les litanies des saints et de la Très Sainte Vierge ; nous dimes la messe à Saint-Lazare, qui fut chantée en musique par messieurs du chapitre, après quoi la procession partit comme elle était arrivée et personne ne s'arrêta dans Avallon pour y boire et manger, car notre vœu était fait ainsi, mais en passant à Pontaubert, après avoir adoré le saint sacrement dans l'église, les prêtres y quittèrent leurs ornements pour aller avec tout le peuple manger le peu de pain que chacun avait apporté dans sa poche ; après quoi on acheva la procession qui fut faite avec beaucoup de piété et de dévotion, tous en général et chacun en particulier s'efforçant de demander et d'obtenir miséricorde ; et il est vrai de dire que Dieu nous l'accorda (...) [AD Yonne, 5 Mi 130].

Rubriques :

◆ Actes relevés à Asquins (P. Le Clercq)	93 & 96
◆ Ascendance Tramouille (J-Cl. Szwajeer)	92
◆ Éditorial	81
◆ Enfants décédés à Villemanoche (C. Laforest).....	88-90
◆ Enregistrement fantaisiste (L. Gillot).....	83
◆ Exemple d'implexe (J & G Bougault)	91
◆ Icaunais de Seine-et-Marne (J. Cousin)	87-88
◆ Migrants au 19 ^e s. à Lézennes (F. Botte)	82-83
◆ Nouveautés	96
◆ Nouveaux adhérents.....	94
◆ Recrutement forcé à Courson (R. Timon).....	84-86
◆ Vie de l'Association (compte rendu de l'AG).....	95
◆ Vie de l'Association (lettre au Directeur des AD89).....	94

Calendrier de l'année 2010

3 ^e trim. 2010 (<i>à préciser</i>)	Antenne des <i>Chemins de Saint-Edme</i> , réunion à Accolay
/09/2010 (journée du patrimoine)	Antenne <i>Entre-Yonne-et-Cure</i> , exposition église de Prégilbert
02/10/2010	Antenne sénonaise, salle Saint-Savinien 1 ^{er} étage (accès par le parking rue Saint-Pierre-le-Vif) 14h30 à 17h
.. /10/2010	Forum des associations à Sens
02/10/2010	Forum de l'UGB à Chalon-sur-Saône.
02/10/2010	CA de l'UGB à Chalon.
09/10/2010	Conseil d'administration de la SGY, à Auxerre, à 14 h.
6-7/11/2010	Exposition généalogique de Douchy.
4 ^e trim. 2010 (<i>à préciser</i>)	Antenne des <i>Chemins de Saint-Edme</i> , réunion à Carisey
13/11/2010	Antenne tonnerroise, à Tonnerre, caveau Dolto, rue Cl-Aillot de 14h 30 à 18h (<i>à préciser</i>) Antenne <i>Entre-Tholon-et-Armançon</i> à Cézy.
27/11/2010	C.A. de la SGY, 5 rue Rigault, à Sens, à 9 h. (<i>à confirmer</i>).
27/11/2011	Assemblée d'hiver de la SGY, à 10 h, 5 rue Rigault, à Sens, à 9 h.